

LE PONT DE CREST AFFIRME LE RETOUR DU MATÉRIAU BOIS

Le 30 mai 2001, la ville de Crest (8100 habitants) située dans la Drôme a inauguré le pont de Crest long de 92,8 m. Cet ouvrage à la particularité d'être majoritairement construit en bois et devient par conséquent le plus grand pont routier en bois en France.

Jérôme BAUDRILLART

Depuis l'origine du projet en 1995 à son ouverture officielle le 30 mai 2001, le pont de Crest a généré une grande réflexion technique sur sa construction. La maîtrise d'ouvrage a été assurée par la ville de Crest elle-même et les travaux ont été confiés à l'entreprise Fargeot (GTM Construction) spécialisée dans la filière bois appartenant au groupe de construction français Vinci. Le budget alloué pour bâtir le pont de Crest a été fixé à 1,5 millions d'euros financé à 80 % par l'Etat, la Région et l'Union Européenne. Le coût des travaux est élevé car l'ouvrage est innovant et fait appel au matériau bois ayant des vertus écologiques.

Caractéristiques techniques de l'ouvrage

Le pont de Crest est un ouvrage routier à double sens de circulation à deux voies. Il s'agit principalement d'un pont réservé aux véhicules légers dont la charge est limitée à 3,5 tonnes. Les piétons et les cyclistes n'ont pas été oubliés, car des trottoirs en bois ont été aménagés, leur permettant ainsi de circuler en toute sécurité. Les principaux matériaux utilisés pour la construction du pont sont des appuis en béton. Tout le reste de l'ouvrage a été réalisé en bois lamellé, notamment pour les tabliers, les candélabres, les trottoirs et les poutres porteuses. La longueur totale du tablier est de 92 m, répartie

sur trois travées de 29, 33 et 29 m. La largeur totale entre garde-corps est de 8 m, 2,75 m pour les deux voies de circulation et 1,25 m pour chacun des deux trottoirs. Le tablier est composé de quatre nervures en bois lamellé, collé, constitué de planches issues du Pin Douglas, arbre d'origine américaine mais provenant ici de la région Rhône-Alpes et d'Auvergne. Les engins utilisés pour ce chantier ont été des grues mobiles de grande capacité, des camions pour transporter le matériau bois et des fondations spéciales rivières ont été choisies.

Une contribution au développement durable

La décision de construire un pont routier en bois a émané du Député Maire de Crest, Hervé Mariton. Par soucis du respect de l'environnement et de favoriser une croissance économique de l'agglomération, le Maire a décidé de mettre en œuvre une politique de développement durable. Cette réalisation s'inscrit dans le projet de développement urbain « Crest 2000-2020 » qui a été récompensé par le prix Territoria 2001 de l'Innovation Publique et Territoriale. Sur un plan pratique, le pont a pour objectif de désengorger le pont Mistral situé dans le centre ville en reliant les quartiers nord et sud de la ville, séparés par la Drôme. La préférence d'utiliser le matériau

Chiffres clés

Coût de l'ouvrage : 1,52 M€

Financement : 13 % Union Européenne, 19 % Etat, 20 % Région, 25 % Département, 23 % Commune.

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Crest

Maîtrise d'œuvre : Scétauroute, Bureau d'études de Lyon

Entreprise titulaire des travaux : Entreprise Fargeot (GTM Construction) filiale bois du groupe Vinci.

bois plutôt que le béton est un choix stratégique. En effet l'utilisation du bois participe à la redynamisation de la filière sur un plan local. De plus, c'est un matériau non polluant, qui respecte l'environnement et s'inscrit dans une politique de développement durable. Le CNDB (Comité National pour le Développement du Bois), préconise le choix du bois comme matériau de construction d'ouvrage d'envergure comme le pont de Crest. Il garantit d'une part une résistance supérieure à la plupart des bétons, pour un poids de 5 fois plus léger et d'autre part il permet de diminuer de 80 tonnes l'émission de CO₂ dans l'atmosphère par rapport à un pont construit entièrement en béton ou en acier. De par ses qualités esthétiques procurées par le matériau bois, le pont de Crest peut favoriser le tourisme dans la région. Sur un plan social, le pont a permis en reliant les deux rives séparées par la Drôme de tisser un lien social entre les habitants des deux zones géographiques de la commune et de favoriser les échanges commerciaux. ■